



DÉLIBÉRATION 2026 35 -

Election des vice-président.e.s

Séance du Comité syndical du 14 octobre 2026

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les articles 10 et 11 des statuts de l'Agence prévoient qu'un ou plusieurs vice-présidents.e.s peuvent être désigné.e.s par le Comité syndical. Le rôle des vice-présidents.e.s consiste notamment à participer aux réunions du bureau et à remplacer le Président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

Lors du comité syndical du 7 juillet, par délibération, il a été décidé de porter à 14 le nombre de vice-président.e.s afin de permettre une représentation de tous les territoires couverts par les collectivités adhérentes qui seraient répartis selon le périmètre des 12 EPT (établissement public territorial) composant la MGP : 1 VP pour la Métropole du Grand Paris, 12 VP représentant chacun des 12 territoires des EPT et 1 VP pour la Région IDF.

Compte tenu du fait que l'EPT Plaine commune, territoire 6, est en cours d'adhésion, il est proposé de laisser vacant le 7^e poste de VP et de le pourvoir lorsque l'EPT sera adhérent.

Je vous prie, mes cher.e.s collègues, de bien vouloir procéder à l'élection des 13 vice-présidentes et vice-présidents.

Le Président,

DÉLIBÉRATION 2026 35 -

Election des vice-présidentes et vice-présidents

Séance du Comité syndical du 14 octobre 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 du Préfet de la Région d'Ile-de-France, autorisant la création du Syndicat ;

Vu les statuts de l'Agence métropolitaine des mobilités partagées et notamment les articles 10 et 11 ;

Vu la délibération 2026 25 du 7 juillet 2026 portant élection du Président ;

Vu la délibération 2026 26 du 7 juillet 2026 relative à la fixation du nombre de vice-présidentes et vice-présidents ;

Considérant que l'EPT Plaine commune, territoire 6, est en cours d'adhésion, il est décidé de laisser le 7^e poste de VP vacant et de le pourvoir lorsque l'EPT sera adhérent.

Considérant l'appel à candidature ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Article 1 : PROCÈDE à l'élection des 14 vice-présidentes et vice-présidents :

Élection du **premier vice-président** :

Est candidat à ce poste : M. Ollier

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix

Suffrages exprimés : 75 voix, Abstentions : 72 voix,

Majorité absolue : 1 291,797 voix

M. Ollier a obtenu 2 509,594 voix ;

M. Ollier, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 509,594 voix au premier tour de scrutin, est proclamé 1^{er} vice-président.

Élection du **deuxième vice-président** :

Est candidat à ce poste : M. Rabadan

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 voix, Abstentions : 68 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

M. Rabadan a obtenu 2 513,594 voix ;

M. Rabadan, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 513,594 voix au premier tour de scrutin, est proclamé 2e vice-président.

Élection du **troisième vice-président** :

Sont candidats à ce poste : MM. Van Oosteren, Feugère ; Nicolas ; Negrerie.

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 voix, Abstentions : 197,5 voix,

Majorité absolue : 1 291,797 voix

M. Van Oosteren a obtenu 2 022,327 voix ; M. Feugère a obtenu 223,44 voix ; M. Nicolas a obtenu 45,607 voix ; M. Negrerie a obtenu 92,72 voix.

M. Van Oosteren, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 022,327 voix au premier tour de scrutin, est proclamé 3e vice-président.

Élection du **quatrième vice-président** :

Est candidate à ce poste : Mme Rossi

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 voix, Abstentions : 123,69 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

Mme Rossi a obtenu 2 457,904 voix ;

Mme Rossi, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 457,904 voix au premier tour de scrutin, est proclamée 4e vice-présidente.

Élection du **cinquième vice-président** :

Sont candidat.e.s à ce poste : Mme Delamotte, Mme Gaillabaud ; M. Cheymol.

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 voix, Abstentions : 21,16 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

Mme Delamotte a obtenu 2 114,167 voix ; Mme Gaillabaud a obtenu 319,607 voix ; M. Cheymol a obtenu 96,66 voix.

Mme Delamotte, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 114,167 voix au premier tour de scrutin, est proclamée 5e vice-présidente.

Élection du **sixième vice-président** :

Est candidate à ce poste : Mme Zouaoui

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 80,107 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

Mme Zouaoui a obtenu 2 501,487 voix ;

Mme Zouaoui ayant obtenu la majorité absolue avec 2 501,487 voix au premier tour de scrutin, est proclamée 6e vice-présidente.

Élection du **Huitième vice-président** :

Sont candidats à ce poste : Mme Belharizi et M. Lagarde

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 172,66 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

Mme Belharizi a obtenu 32 voix ; M. Lagarde a obtenu 2 376,934 voix.

M. Lagarde, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 376,934 voix au premier tour de scrutin, est proclamé 8e vice-président.

Élection du **neuvième vice-président** :

Est candidat à ce poste : M. Stern

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 147,66 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

M. Stern a obtenu 2 433,934 voix ;

M. Stern, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 433,934 voix au premier tour de scrutin, est proclamé 9e vice-président.

Élection du **dixième vice-président** :

Est candidat à ce poste : M. Rondepierre

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 112,66 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

M. Rondepierre a obtenu 2 468,934 voix ;

M. Rondepierre ayant obtenu la majorité absolue avec 2 468,934 voix au premier tour de scrutin, est proclamé 10e vice-président.

Élection du **onzième vice-président** :

Sont candidats à ce poste : MM. Moliner et Drouvillé

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 63,22 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

M. Moliner a obtenu 2 142,994 voix ; M. Drouvillé a obtenu 375,38 voix.

M. Moliner ayant obtenu la majorité absolue avec 2 142,994 voix au premier tour de scrutin, est proclamé 11e vice-président.

Élection du **douzième vice-président** :

Est candidate à ce poste : Mme Rousseau

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 48,22 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

Mme Rousseau a obtenu 2 533,374 voix ;

Mme Rousseau, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 533,374 voix au premier tour de scrutin, est proclamée 12e vice-présidente.

Élection du **treizième vice-président** :

Sont candidat.e.s à ce poste : Mme Freih Bengabou ; Mme Papin-Filipe ; M. Jeanjean ; M. Serraye ; M. Deloffrre ; Mme Renavand.

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 112,157 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

Mme Freih Bengabou a obtenu 2 057,66 voix ; Mme Papin-Filipe a obtenu 69,167 voix ; M. Jeanjean a obtenu 33 voix ; M. Serraye a obtenu 67,44 voix ; M. Deloffrre a obtenu 4 voix ; Mme Renavand a obtenu 238,17 voix.

Mme Freih Bengabou, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 057,66 voix au premier tour de scrutin, est proclamée 13e vice-présidente.

Élection du **quatorzième vice-président** :

Est candidate à ce poste : Mme Bougeret

Nombre de votants : 75 dont 19 pouvoirs = 2 581,594 voix
Suffrages exprimés : 75 , Abstentions : 101,44 voix,
Majorité absolue : 1 291,797 voix

Mme Bougeret a obtenu 2 480,154 voix ;

Mme Bougeret, ayant obtenu la majorité absolue avec 2 480,154 voix au premier tour de scrutin, est proclamée 14e vice-présidente.

Le Président,



Dan Lert